

# Conditions des 24h de la bande dessinée de Lausanne. 18-19 septembre 2020

## Objet de la manifestation

**BDFIL**, Festival de bande dessinée de Lausanne et l'école d'arts visuels **Ceruleum** (Lausanne) sont les organisateurs responsables et communs de cette 5<sup>ème</sup> édition des *24 heures de la bande dessinée de Lausanne*. Cette manifestation - directement et entièrement inspirée de l'invention de Scott Mc Cloud - a pour but de réunir amateurs, étudiants et professionnels de la bande dessinée autour d'un exercice créatif et graphique porté par une contrainte commune. Cet exercice vise, pour chaque participant, à imaginer et réaliser, en **24 heures (du vendredi 18 septembre 2019 à 16h jusqu'au samedi 19 septembre 2019 à 16h)**, une histoire complète de bande dessinée de 22 pages avec, en sus, une page de couverture et une 4<sup>ème</sup> page de couverture, soit un total de 24 pages. Cette histoire devra compter un minimum de 88 cases et respecter et intégrer la contrainte dévoilée au début de la manifestation soit **le vendredi 18 septembre à 15h45**.

## Conditions de participation

La participation aux *24 heures de la bande dessinée de Lausanne* est ouverte à toute personne âgée de 16 ans et plus (âge effectif à la date de l'inscription) domiciliée en Suisse ou à l'étranger. **Elle se fait à distance via Discord et sera retransmise par moment en stream**. Chaque mode de participation appelle obligatoirement une inscription préalable (voir sous inscription). Aucune participation sans inscription ne sera acceptée. **L'inscription aux 24 heures de la bande dessinée de Lausanne implique l'acceptation du présent règlement.**

Les organisateurs s'engagent à ne pas divulguer à des tiers les informations personnelles communiquées par les participants.

## Catégories de participation possibles

**Amateur:** pour toute personne dont le travail graphique ou de bande dessinée n'a pas été publié et ne suivant pas d'école d'art.

**Etudiant:** pour toute personne suivant à temps plein des cours dans une école d'art publique ou privée.

**Professionnel:** pour toute personne ayant publié au minimum un album de bande dessinée ou un ouvrage illustré auprès d'un éditeur reconnu en tant que tel; ou ayant publié une autoédition de bande dessinée (récit complet) à plus de 500 exemplaires ou ayant publié, à plusieurs reprises (minimum 3 fois), dans une publication grand public ou spécialisée, un récit complet de bande dessinée.

## Inscription

L'inscription est uniquement possible via le site [www.24hbd.ch](http://www.24hbd.ch)

- jusqu'au 17 septembre 2020 à 12h.

## Réalisation

Chaque personne inscrite dans les délais susmentionnés pourra participer au projet. Elle recevra dès son inscription, un mail lui confirmant sa participation et lui indiquant un accès au serveur Discord de l'événement ainsi que la possibilité de pouvoir voter pour une des enveloppes de contrainte. La contrainte du projet sera **tirée au sort par les participants et le public**. Elle sera dévoilée le **vendredi 18 septembre à 15h45**. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problème de connexion Internet des participants. Une fois cette contrainte dévoilée chaque participant sera invité à travailler individuellement et librement sur sa création. Le seul but étant qu'il remette le **samedi 19 septembre à 16h précises**, un récit original de bande dessinée de **22 pages (+ 1 page de couverture du projet + une 4<sup>ème</sup> de couverture du projet)** comptant un total minimum de **88 cases** (réparties sur l'ensemble des pages), intégrant la dite contrainte. Il est libre de réaliser sa création sur papier ou ordinateur, en respectant un format de rendu final A4 vertical ou horizontal. Il peut se faire aider pour la relecture de ses planches ainsi que pour leur scan.

**Une aide scénaristique et un travail de groupe sont par ailleurs possibles, ils devront néanmoins être précisés sur le projet et à l'occasion de son rendu et limité à 3 personnes (par ex. scénariste, dessinateur, coloriste.)**

## Remise du projet

Tous les participants souhaitant voir leur travail publié sur le site des *24 heures de la bande dessinée de Lausanne*, devront, le **samedi 19 septembre à 16h précises**, remettre leur travail sous un format jpg A4. Ce dernier devra respecter la contrainte énoncée en début du projet.

## Publication et exposition des projets

Tous les projets reçus et reconnus valables seront publiés sur le site [www.24hbd.ch](http://www.24hbd.ch).

Les jours suivants, pour une période d'une année. Les organisateurs se réservent néanmoins la possibilité de renoncer à la publication de tout projet dont le propos s'avérerait non conforme aux lois et règlements en vigueur.

Les organisateurs se réservent la possibilité d'exposer, **dans le cadre de BDFIL 2021** un choix de travaux. Le mode d'exposition sera laissé à leur libre appréciation.

## Droits

Chaque participant conserve la totalité des droits liés aux planches qu'il aura réalisées dans le cadre des *24 heures de la bande dessinée de Lausanne*. Il s'engage néanmoins à faire figurer, dans toute reproduction (partielle ou complète, matérielle ou électronique) qu'il réaliserait lui-même ou qu'il déléguerait à un tiers la mention "réalisé dans le cadre des 24 heures de la bande dessinée de Lausanne 2020".

Dans le but de promouvoir et de mettre en valeur les *24 heures de la bande dessinée de Lausanne* chaque participant autorise la reproduction et la diffusion, à titre gracieux et libre, par les organisateurs ou tout tiers autorisé par eux, d'un extrait de ses planches sur tous supports de presse (dossiers, communiqués, illustrations pour les médias, etc.) et de promotion (supports imprimés, audiovisuels et électroniques). Cette reproduction ou diffusion mentionnera le nom et prénom de l'auteur.